



Accueillis et accueillants, autour du maire, lors de la fête du quartier de Saint-Jean.

L'accueilli bénéficie d'une prise en charge individuelle et adaptée. Un interlocuteur unique présent en permanence facilite l'instauration progressive d'un lien de confiance réciproque. L'accueilli peut assurer les gestes du quotidien comme faire son ménage, cuisiner, se promener ou pratiquer l'activité de son choix. Il garde ainsi une certaine autonomie et une vie sociale.

Le coût financier pour la société est moins élevé qu'un foyer ou une maison de retraite. Cette indemnité permet de rémunérer l'accueillant et de couvrir ses charges (eau, électricité, chauffage, nourriture, lessive...).

► Pour toutes informations n'hésitez pas à contacter : Isabelle Gros au 06 50 66 43 30 ou le Service Maintien de l'autonomie pôle accueil familial adulte à l'Hôtel du Département au 04 71 07 42 81 ou à [safa@hauteloire.fr](mailto:safa@hauteloire.fr)

# L'accueil familial pour adultes gagne à être connu

Pour devenir famille d'accueil, aucune qualification n'est requise. Selon Isabelle Gros, il faut juste remplir 2 conditions : avoir un grand cœur et obtenir l'agrément délivré par le président du Département pour 5 ans. La procédure d'agrément comprend des entretiens avec les professionnels de l'Accueil Familial (assistante sociale, psychologue, médecin) afin d'évaluer l'aptitude du candidat à exercer l'activité d'accueillant familial.

Une fois l'agrément obtenu, on définit le profil du futur accueilli : son âge, le type de handicap, son souhait de vivre en ville ou dans une ferme auprès d'animaux... Il établit alors un projet de vie et peut même choisir sa famille d'accueil. Après une période d'essai de deux

mois, l'accueillant familial héberge chez lui une à trois personnes âgées ou en situation de handicap. Il les accompagne dans les actes de la vie quotidienne, s'assure de leur bien-être et favorise leur participation à la vie de famille. L'accueil peut-être permanent ou temporaire (week-end, semaine...).



**Isabelle GROS**

*Avec Odile Giannelli qui en est la trésorière, j'ai fondé en février 2016 l'association Accueil*

*Familial pour Adultes 43 qui regroupe déjà 15 familles d'accueil pour adultes sur les 48 que compte la Haute-Loire. Nous sommes 3 familles au Puy-en-Velay basées à Taulhac, faubourg St Jean et avenue des Belges. Nous poursuivons 2 objectifs : d'une part échanger sur nos expériences, nous rencontrer, partager des moments entre accueillis et accueillants, d'autre part faire connaître et développer l'accueil d'adultes en famille car les besoins sont loin d'être satisfaits.*



**Josiane**

*Agée de 61 ans, je suis accueillie chez Odile à Taulhac depuis mai 2016. J'ai longtemps travaillé à l'ESAT de Sainte Sigolène où je réalisais des sacs à souder. Je fais mon ménage, je tricote, je cuisine, je danse, je participe à des fêtes, je pratique même du tir à l'arc à la salle des Orgues à Espaly. Bref je partage tous les gestes du quotidien avec Odile. Tout se passe bien.*